

**Bulletin d'Inscription saison 2023/2024**

Nouvelle adhésion ou N°..... Licence F.F.A

NOM : ATHLETE..... Prénom :..... Sexe :

Date et lieu de naissance :..... Nationalité .....

Profession:.....

Adresse complète : .....

Code Postal :..... Ville : .....

Adresse Email (**obligatoire car les licences sont adressées par mail**) Ecrire très lisiblement  
(**Pour les enfants mail des 2 parents si différents et 2 N° de portable**)

E-Mail 1 : .....@.....

E-Mail 2 : .....@.....

N° Tel fixe.....

Portable Perso.....

Portable Père.....

Portable Mère .....

**Licence choisie :**

<b>Baby de 4ans à 6ans (U7):</b>	<b>2019,2018 et 2017</b>	<b>95€</b>
<b>Eveil 7 et 8 ans (U10):</b>	<b>2016 et 2015</b>	<b>130€</b>
<b>Poussin à Espoir (U12 à U23):</b>	<b>2014 à 2002</b>	<b>150€</b>
<b>Sénior et Master :</b>	<b>2001 et avant</b>	<b>120€</b>
<b>Marche Nordique :</b>		<b>75€</b>
<b>Dirigeant/ Encadrant :</b>	<b>60€ pris en charge par le club</b>	

**Nota :**

Pour la première inscription :  
Prendre en compte l'achat du maillot (obligatoire en compétition) soit 25€ supplémentaire.

**Pour les familles voire tableau de dégressivité des tarifs**

**Des échelonnements de paiements sont acceptés**

**Modes de paiements acceptés : virement bancaire, chèque, espèce**

**HORAIRE DES ENTRAINEMENTS**

A consulter sur notre site Internet : <http://la-berrichonne.athle.com>

**Des créneaux spécifiques supplémentaires stade et hors stade pourront être proposés par les entraîneurs.**

## Tableau récapitulatif des tarifs de Licences

Licences Eveil à Master (Non concernés : licences loisirs et Baby)	Montant Dégressivité
1° Licence	Néant
2° Licence	-15 €
3° Licence	-30 €
4° Licence	-45 €
5° Licence	-60 €
6° Licence	-60 €

*Nota:*

*Le département de l'Indre offre une réduction 30€ pour les enfants et jeunes de 6 à 17ans à hauteur de 30€ pour les licences baby et Eveil, de 40€ pour les licences de poussin à cadet sans condition de ressource*

*La région Centre Val de Loire, via le site Yeps offre également des réductions sur le prix des licences pour les jeunes de 15 à 25 ans également sans condition de ressource.*

*Nous sommes éligibles également au « passport »*

*Nous acceptons les Bons CAF, les participations CE et équivalences.*

*Les tickets « resto » ou « vacances » ne sont pas pris en compte*

*Pourquoi la licence des 10/ 23 ans est plus chère ?*

*C'est la catégorie d'âge qui perçoit le plus d'aide des différentes collectivités et institutions*

*Le club prend en compte les déplacements, les hébergements lors des compétitions*

Tarif Maillot du Club	<i>Uniquement la Première Année</i>	25€
-----------------------	-------------------------------------	-----

*Pour les familles un paiement échelonné est possible*

Comment est répartie votre cotisation ?

Dans le prix de votre cotisation, sont compris :

une part de 36€ reversée à la FFA (Niveau national)

une part de 32€ reversée à la Ligue (Niveau région)

une part de 5€ reversée au Comité (Niveau départemental)

le reste allant à votre club.

**Certificat médical** : (Pour une nouvelle Adhésion) (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'**Athlétisme en compétition** datant de moins de trois mois à la date de la prise de la Licence.
- Pour la Licence Athlé Santé, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche datant de moins de trois mois à la date de prise de Licence.

**Pour une ré-adhésion, le certificat médical n'est plus obligatoire si le questionnaire Santé FFA a été rempli.**

**Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs** : Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné.....

En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant ; .....autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

**Assurances** (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La F. F.A. propose, par l'intermédiaire de LA SAUVEGARDE, assureur :

• **aux Clubs** : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club, des Bénévoles, Salariés et Licenciés ainsi que toute personne prêtant son concours à l'organisation de manifestation, au prix de 0,50 euro TTC. Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

• **aux Licenciés** : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,60 euro TTC.

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée  ou Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) (consultables entre autres sur le site [www.athle.fr](http://www.athle.fr) rubrique Assurances) Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la F.F.A et de la F.I.A.

**Droit à l'image** : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :  (l'absence de réponse vaut acceptation)

**Diffusion adresses mail à nos annonceurs**

Je refuse que la LBCAC communique mes coordonnées aux annonceurs du club  (l'absence de réponse vaut acceptation)

**Loi Informatique et libertés** (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FFA et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :  (l'absence de réponse vaut acceptation)

**Coordonnées du club**

**La Berrichonne Châteauroux Athlétic Club**

4, rue de la Margotière  
36000 Châteauroux

E-Mail : [laberri.athlé36@gmail.com](mailto:laberri.athlé36@gmail.com)

☎ 06 41 23 04 02 ou 06 21 85 37 05

Site Internet : <http://la-berrichonne.athle.com>

Facebook : [La Berrichonne Athlétic Club de Châteauroux](https://www.facebook.com/LaBerrichonneAthlétiqueClub)

Instagram : [https://www.instagram.com/lbcac\\_36/](https://www.instagram.com/lbcac_36/)

**Date et signature du Licencié** : (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)